

Le prix Cap 48 pour Spadel et la Foire de Libramont

■ Deux exemples réussis d'intégration de la personne handicapée.

En première partie de la cérémonie des vœux de nouvel an de l'Union wallonne des entreprises, (UWE) a été décerné hier soir le prix Cap 48 de l'Entreprise citoyenne. Ce prix – dont "La Libre" est le partenaire presse au même titre que "Trends" et la RTBF – vise à saluer les efforts d'une entreprise ou d'une administration publique en matière d'intégration des personnes handicapées dans des domaines comme l'emploi ou l'accessibilité. On le sait, en dépit d'un certain nombre d'efforts ces dernières années, le handicap reste encore trop souvent un... handicap à l'embauche.

Le prix de l'Accessibilité a été décerné cette année à la Foire de Libramont. Le jury a notamment apprécié la démarche globale mise en œuvre au sein de la grande foire agricole wallonne pour permettre aux personnes à mo-

bilité réduite (PMR) ou porteuses d'un handicap d'avoir un accès simple et facile à l'événement.

Accès au site, aux bâtiments, signalétique, parking et navettes adaptées, accessibilité aux stands, commodités et matériaux, communication... : de nombreuses initiatives ont vu le jour *"pour faire savoir au public PMR qu'il est le bienvenu à la Foire de Libramont"*. Avec la difficulté qu'une grande partie de l'événement se déroule à l'extérieur. Et une philosophie: travailler à une meilleure accessibilité, c'est œuvrer pour un plus grand confort de l'ensemble du public et à une meilleure satisfaction de tous les visiteurs.

Une stratégie qui porte ses fruits: chaque année, la Foire de Libramont attire 200 000 visiteurs en l'espace de quatre jours, dont 80 000 à mobilité réduite. Un prix qui inspirera sans doute d'autres grands événements en plein air, comme les festivals d'été.

"Il ne faut pas en faire une montagne"

L'autre prix – celui de l'Emploi – a été attribué au groupe minéralier familial Spadel, leader sur le marché des eaux minérales naturelles au Benelux. Spadel, qui n'a pas sollicité d'aides à l'emploi, occupe aujourd'hui sept personnes handicapées. Elles ont pu bénéficier d'aménagements et d'une réorganisation

de leur travail.

Enfin, le Jury a décerné un prix "coup de cœur" au cabinet d'avocat Janssen Legal, spécialisé dans les matières civiles et commerciales. Une petite structure de cinq personnes dans laquelle s'est intégrée, début juin 2016, Sofia El Abassi, personne à mobilité réduite, "sé-

lectionnée en raison de ses compétences et non de son handicap", insiste l'entreprise.

Grâce à quelques aménagements, Sofia El Abassi exerce toutes les missions d'avocat, comme les autres membres de l'équipe, du travail de bureau jusqu'aux plaidoiries devant les juridictions. Une arrivée dans l'équipe qui a même accéléré certaines évolutions bénéfiques à tous dans l'entreprise comme la numérisation, la dématérialisation des dossiers ou le télétravail. *"Il ne faut pas en faire une montagne, mais agir"*, expliquait la société dans son dossier de candidature. La preuve, en effet, qu'il y a moyen de faire bouger les choses même avec des moyens et des équipes modestes.

V.S.

En dépit d'un certain nombre d'efforts

ces dernières années, le handicap reste encore un... handicap à l'embauche.